Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215600248-20260604-F_2026_0049-DE

BRÉHAN

COMMUNE DE BREHAN
4 Rue Saint Louis 56580 BREHAN
Téléphone : 02 97 38 81 31
Courriel : mairie.brehan@brehan.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 16

N° de délibération
F-2026/0049

L'an deux mille vingt-six, le 4 Juin à 19 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de BREHAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean GUILLOT, Maire.

Date de convocation : le 20 Mai 2026

PRESENTS : Mr GUILLOT Jean – Mr LORAND Daniel – Mme AUBRY-BELNA Gaëlla – Mr RIVALLAIN Didier – Mme GUYOT Annie – Mr BOULVAIS Sébastien –Mme CHARLES Annie – Mr KERGREOHENN Eric – Mme CADIO Claire – Mr ROPERT Guillaume – Mme MACÉ Magalie - Mr BUSSON Ludovic - Mr BARTHELEMY Miguel - Mme ROBIC Elise – Mr BAUD Loic - Mme LE CORRE Séverine – Mr LÉVÊQUE Gérard

ABSENT EXCUSE : Mme LAUNAY Estelle – Mme LE SEYEC Sandrine

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MACÉ Magalie

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur Guillaume ROPERT, Conseiller Municipal, ne participe pas à la délibération et se retire des débats.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal :

DECIDE à l'unanimité d'accorder une subvention aux associations suivantes, au titre de l'année 2026

ASSOCIATIONS	MONTANT
Associations Les Vieux Rouges	600,00 €
Club des supporters (sécurité de la fête de la Musique)	706,90 €

Pour copie conforme,
BREHAN, le 8 Juin 2026
Le Maire

MAIRIE DE BREHAN (MORBIHAN)